



Courant d'ARE n°6

La rentrée est là, c'est le moment des bonnes résolutions !

Pour 2004-05, dans la suite des rencontres sur « Ecologie et alternatives au quotidien vers la décroissance » de 2003, nous allons nous engager sur des problématiques écologiques plus pratiques. Les thèmes seront autour de l'écologie familiale : que faire pour améliorer son environnement ?

Cela ne nous empêchera pas de réfléchir plus loin que notre pré-carré, mais ils permettront, nous l'espérons, d'agir au quotidien afin de ne pas nous laisser emporter par la vague de

fatalisme ambiant.

Par ailleurs, nous aimerions participer à une dynamique forte autour de l'environnement à Béziers. C'est pourquoi nous allons essayer de réfléchir et d'agir avec d'autres associations biterroises. Déjà nous avons mis au point un calendrier avec les associations Arbre, Pégase et Lacop sur différents sujets que vous pouvez voir ci-joint. De plus nous essaierons de nous caler sur des événements nationaux comme la journée sans voiture, la semaine du développement durable, du goût, du commerce équitable...

Dans ce numéro :

Vie associative	1
L'humain Décharge de St Pons	2
Infos: OGM, , Nucléaire, Pub	3
Portables	4

Réunion de rentrée

mercredi 22 septembre

18h 30- 19h 30

choix d'orientation et d'actions de l'ARE.

Pour que tous les adhérents puissent

- s'approprier les thèmes de l'année,
- abandonner le simplisme « y'a qu'a »,
- devenir des « transmetteurs d'idées » convaincus et donc convainquants,

et aussi qu'ils puissent mener des actions qui permettent de

- s'élever pour mieux voir,
- relier pour mieux comprendre,
- situer pour mieux agir.

😊 Pour de beaux projets nous sollicitons votre enthousiasme et votre énergie !

Vie de l'association

Bulletin

Que pensez vous du nouveau titre ?

Permanences

Nous rappelons que la permanence pour le fond documentaire, a lieu tous les mercredis de 16 à 19h au bureau 1.47 à la MVA. Ce temps est ouvert au public, mais c'est aussi un moment où les adhérents peuvent se rencontrer, échanger, débattre et construire des projets.

Fond documentaire

Si vous êtes disponible occasionnellement pour tenir la permanence, pour organiser et classer le fond, faites vous connaître.

Vous pouvez aussi donner des livres, des documents sur des thèmes liés à l'environnement.

Site Internet

Le site « vivote », Laurence aimerait bien

Lacop, nouvelle association sur Béziers

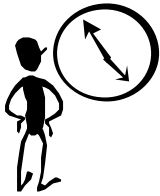
Libre alternative de coopération producteur consommateur, 22 rue de l'Orb, 34500 Béziers. Tel: 04-67-48-44-95.

Association locale de producteurs et de consommateurs, vous propose des produits fournis directement par les agriculteurs locaux, issus de l'agriculture biologique ou d'une agriculture paysanne respectueuse de l'homme et de l'environnement .

Produits « secs »: farines, légumes secs, huiles, miels, confitures, boissons, plats préparés... Produits frais: légumes, fruits, oeufs, pains, fromages et laitages, viandes et volailles...

Lacop c'est aussi un lieu convivial de rencontres: bistrot, bibliothèque, animations, débats,...

L'humain en temps



Milliers, millions, milliards d'années' Le temps de l'Univers n'est pas à la mesure de l'homme. Nous ne savons imaginer la

durée qu'à l'aune de notre propre existence. Seule, peut-être, la métaphore nous aiderait à en retrouver le sens. Le chimiste Jacques Reisse suggère de contracter les 4,5 milliards d'années de l'histoire de la Terre en une seule année. Voici quel serait alors le calendrier des événements (une

journée équivalait à 12,6 millions d'années, et 1 heure à 525 000 ans).

1-janvier: formation de la Terre (l'Univers est âgé d'un peu plus de 3 ans).

28 mars: les premières bactéries.

12 décembre: le règne des dinosaures.

26 décembre: disparition des dinosaures.

31 décembre, 1 heure: ancêtre commun aux singes et aux hommes.

31 décembre, 17 h 30 : Lucy et ses frères australopithèques.

31 décembre, 18 h 16: les premiers Homo.

31 décembre, 23 h 54: Neandertal.

31 décembre, 23 h 59 mn 46 s : début de

l'ère chrétienne.

31 décembre, minuit: les premiers pas sur la Lune, les bébés-éprouvettes, l'ordinateur...



A cette échelle, la vie moyenne d'un Français vaut une demi-seconde et notre Soleil s'éteindra dans un an, exactement.

L'humain en nombre

Milliers, millions, milliards d'hommes dans le monde, nous avons du mal à appréhender de telle quantité. Si l'on réduisait ce monde à un village de 100 personnes, qui vivrait dans ce village ?

52 femmes, 48 hommes,

30 enfants, 70 adultes dont 7 seraient vieux, 61 d'origine asiatique, 13 africaine, 13 d'Amérique du Nord et du Sud, 12 européenne et 1 de la zone du Pacifique Sud,

17 parleraient chinois, 9 anglais, 8 hindi et urdu, 6 espagnol, 6 russe, 4 arabe, ce qui représente la moitié du village. L'autre moitié parlerait bengali, portugais, indonésiens, japonais, allemand, français et d'autres langues.

20 souffrent de malnutrition, 1 meurt de faim, tandis que 15 sont trop gros.



6 possèdent 59% des richesses, 74 en possèdent 39%, et 20 partagent les 2% restantes.

20 personnes consomment 80% des énergies du village, 80 se partagent le reste.

17 personnes n'ont pas d'eau potable à boire.

1 personne étudie à l'université, 2 possèdent des ordinateurs, 14 ne savent pas lire.

En un an

1 personne mourra, 2 bébés naîtront, si bien qu'à la fin de l'année le village comptera 101 habitants.

Si vous avez une voiture, vous faites partie des 7 plus riches.

Si vous avez de l'argent déposé en banque, ou quelques pièces de côté à la maison, vous faites partie des 8 plus riches.

Décharge de Sait Pons



le préfet vient de signer son arrêté modificatif autorisant la réalisation d'un accès au CSDU (décharge) de SITA SUD. Il a consulté le conseil départemental d'hygiène (CDH) qui a émis un avis défavorable : 7 voix pour (6 services de l'état plus le préfet) 10 contre et 2 abstentions dont la DDE. Le premier projet d'accès avait été refusé par la DDE et la gendarmerie car il présentait trop de dangers pour les usagers de la RN 112.

Ce nouveau projet, identique au précédent, mais déplacé d'une centaine de mètres est

tout aussi dangereux, c'est ce qui a motivé l'avis défavorable du CDH, et même le représentant de la DDE (dont nous saluons l'indépendance) a préféré s'abstenir malgré une convention signée avec SITA pour ne pas se sentir complice de futurs accidents. Malgré ce, le préfet passe outre **Association Patanares**, Ardouane, 34220 RIOLS, Tel 04/67/97/15/29, <http://www.decharge34.com>



OGM

ATTENTION LES OGM ATTAQUENT !!!!! BOYCOTTONS LES MARCHANDS !

Lesieur propose, à coté de sa marque phare, des huiles à bas prix sous la marque Huilor. Celle-ci commercialise dans les magasins Auchan une huile OGM (et peut-être ailleurs...).

Huilor est une des filiales productrice d'huile bon marché de Lesieur. Elle met en vente, dans certains magasins Auchan, une huile de soja « Maurel » dont l'étiquette indique « Huile de soja issue du soja génétiquement modifié ». Selon le site « Détective OGM », un réseau de surveillance mis en place par



Greenpeace France, se serait la première fois qu'un produit majoritairement constitué de plantes transgéniques est commercialisé en France.

Les autres cas relevés sont plutôt des composants mineurs tels que des sirops de sucre dans des sauces ou des cookies.

Le service commercial de Lesieur induit qu'il

s'agit « d'un essai commercial pour tester le « marché ». C'est la réaction du public qui déterminera si oui ou non, l'huile de soja transgénique produite par sa filiale Huilor a un avenir. Pour l'association Greenpeace France la question ne se pose pas. Elle a organisé une activité de lobbying à l'encontre de l'entreprise Huilor en invitant ses adhérents ou sympathisants à écrire au directeur de l'usine pour rappeler que « comme 76% des consommateurs français [il est] opposé à la dissémination des OGM dans l'environnement et à leur introduction dans l'alimentation. » Une lettre équivalente s'adresse aux directeurs des différents Auchan qui commercialisent cette huile. Quant à l'entreprise Lesieur, il se peut qu'elle reçoive bientôt du courrier.

Un million d'Européens demandent la sortie du nucléaire !

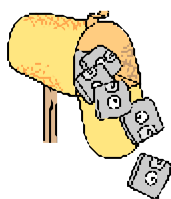
Le 26 avril, date anniversaire de Tchernobyl, de nombreuses associations, syndicats et groupes européens ont démarré une campagne de pétition dans toute l'Union européenne. Le but est de réunir un million de signatures d'ici le 26 avril 2005 pour convaincre les pays de l'Union européenne de prendre de toute urgence les mesures suivantes
arrêter ou empêcher la construction de nouveaux réacteurs et installations nucléaires dans l'Union européenne,
lancer un plan de sortie du nucléaire

au niveau de l'Union européenne, investir massivement dans les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables,
abroger le traité Euratom qui finance massivement le nucléaire en Europe au moyen



des finances publiques. Seules ces mesures permettront de lutter à la fois contre le péril nucléaire et contre le réchauffement climatique. Le résultat de la pétition sera publié à l'occasion d'un grand événement d'ici le 26 avril 2005.
Réseau Sortir du nucléaire,
9, rue Dunønge 69317
Lyon cedex 04, tél : 04 78 28 29 22. <http://www.sortirdunucleaire.org/>

Non à la pub dans nos boîtes à lettres



L'enjeu est de taille ! Refuser la pub dans votre boîte aux lettres, c'est économiser en moyenne 40 kg de papier par an, ce qui représente, selon le

procédé :

- 20 à 40 kg de bois,
- 200 à 600 litres d'eau,
- 120 à 240 Kwh d'électricité,
- encre avec des métaux lourds,

- des adjuvants et colorants.

Gaspillage, pollution et envahissement dont nous payons les coûts de production une première fois dans le prix de nos achats et une deuxième fois pour le traitement des déchets dans le montant de nos taxes locales. Pour une ville de 60 000 habitants, le courrier non adressé représente 1 200 tonnes par an et une dépense de 120 000 euros en frais de collecte et trai-

tement.

C'est pourquoi, le CNIID, en partenariat avec RAP (Résistance à l'agression publicitaire) organise le samedi **11 décembre 2004** une journée nationale de déversement des prospectus publicitaires.

ASSOCIATION
RÉGIONALE D'ÉCOLOGIE



Maison de la Vie
Associative, Boîte n°
65, 15 rue du
Général Margueritte,
34500 Béziers

☎ 04 67 30 87 10

**Permanence tous les
mercredis**

de 16h à 19h

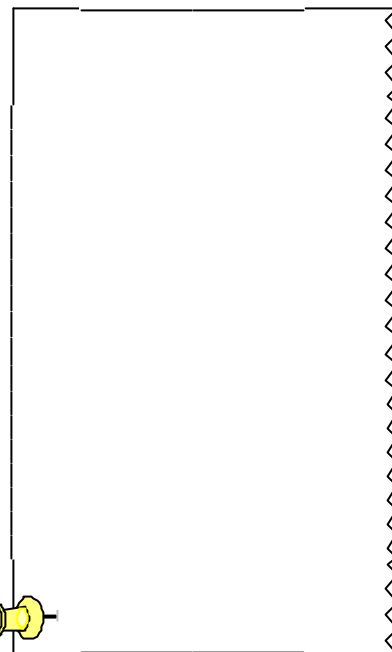
À la Maison de la Vie Associative
Bureau n° 1.47, escalier C

Adhésion pour l'année civile

Personne physique: 8 euros

Association: 15 euros

Abonnement au bulletin: 6 euros



**RETROVEZ NOUS SUR LE
WEB
ENVIRONNEMENT.34500.
FREE.FR**

Eco-gestes

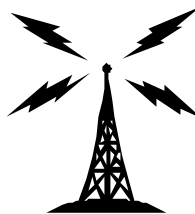
Santé : Je choisis des plantes d'intérieur qui assainissent l'atmosphère : caoutchouc, lierre, chlorophytum, dracaena, schefflera, spathiphyllum, ficus benjamina...

Énergie : Quand je dois remplacer une ampoule, je pense à acheter de préférence des ampoules fluocompactes qui consomment beaucoup moins d'électricité pour le même éclairage, et durent plus longtemps.

Pratique, indispensable, mais est ce bien raisonnable ?

Pour permettre aux millions de téléphones mobiles cellulaires de fonctionner correctement, des milliers de stations relais de téléphonie mobile ont été implantées en Europe et dans le monde entier.

La France a pris, en 1999, une position qui va dans le sens de l'application du principe de précaution. Une lettre du directeur de la Santé et une circulaire du secrétaire d'État au Logement traitent des installations de stations de base sur des balcons d'immeubles HLM [24]. Selon ces documents, il est nécessaire de s'entourer de précautions avant d'implanter une nouvelle station relais et ils demandent que des mesures de champs électromagnétiques soient effectuées dans l'environnement des stations relais existantes. Il est en outre précisé que "l'adoption de ces dispositions devrait conduire à la remise en cause d'installations non conformes ou, lorsque les émetteurs sont fixés sur des balcons, à une restriction d'usage totale ou partielle de ces balcons voire, dans certains cas, à une condamnation de certaines pièces d'habitation".



Actuellement, aucune étude scientifique n'a été publiée sur la santé des riverains de stations relais. Des mesures régulières des densités de puissance des hyperfréquences devrait être réalisées à différents moments de la journée et époques de

l'année. Dans l'environnement des stations relais, les riverains ne devraient pas être exposés à une densité de puissance moyenne annuelle supérieure à 0,1 $\mu\text{W}/\text{cm}^2$. Les zones, où l'exposition des riverains aux hyperfréquences dépasserait cette valeur, devraient être signalées (marquage au sol, panneaux de signalisation. . .)

PRIARTEM (Pour une réglementation des Implantations d'Antennes Relais de Téléphonie Mobile)
5, Cour de la Ferme St Lazare

75010 Paris
Tél/Fax : 01 42 47 81 54

www.priartem.com

Livre Blanc des incidences de la téléphonie mobile et des antennes relais sur votre santé
"Votre Gsm, votre santé, on vous ment"

éditions Marco-Pietteur

Comité Scientifique sur les Champs Electromagnétiques

www.csif-cem.org

Robin des toits

WWW.robindestoits.org